

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 15 mai 2002 de M. Roman Juon, intitulée: «Fontaine de la rue Beauregard».**

*TEXTE DE LA QUESTION*

En voulant économiser l'eau, on crée par le faible débit un dépôt de calcaire qui va mettre en mauvais état la face en écailles de la fontaine de la rue Beauregard.

Ne serait-il pas mieux d'augmenter le débit d'eau, y compris pour toutes les fontaines de la Vieille-Ville?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

**Domages à la fontaine**

La fontaine de la rue Beauregard a été restaurée dans la période allant de l'automne 2004 au printemps 2005. Les dépôts de calcaire que l'on pouvait observer avant les travaux provenaient essentiellement des éclaboussures produites à l'époque où on ne se préoccupait pas encore d'économie d'eau.

**Débit des fontaines de la Vieille-Ville**

En diminuant le débit de cinq fontaines de la Vieille-Ville, on économise par année 70 000 francs ou encore 25 000 m<sup>3</sup> d'eau.

Si l'on veut avoir une politique de gestion rationnelle de l'eau, il faut également sensibiliser la population. Comment justifier des actions du type Eco-WC ou de récupération d'eau de pluie à des fins domestiques ou publiques, comment expliquer aux utilisateurs d'un stade de ne pas laisser couler inutilement l'eau aux douches, si, sur un autre plan, on gaspille abondamment de l'eau aux fontaines pour des raisons uniquement esthétiques?

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Christian Ferrazino*

Le 30 mai 2007.